



87^{ème} Assemblée Générale de la FNAM

08 septembre 2021 à NANCY

Rapport moral et d'activités 2020

Monsieur le Président fédéral,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Mesdames et Messieurs les présidents de groupements,

Mesdames et Messieurs les représentants de groupements,

Chers amis.

Photo de Nancy (place Stanilas)

Réunis cette année à Nancy après une année un peu particulière pour nous tous avec deux périodes de confinement et la mise en place du télétravail. Nous sommes rassemblés pour la 87^{ème} assemblée générale de la Fédération nationale André Maginot.

Nous sommes particulièrement heureux que vous ayez répondu aussi nombreux malgré le contexte actuel à notre invitation. Sont présents : **91** présidents et **44** représentants. Ce qui représente plus de la moitié des groupements, **135** GR présents sur **224**, ce qui prouve votre fidélité à la fédération.

Depuis notre dernière assemblée générale à Neuvy-sur-Barangeon, la Fédération Maginot a perdu de nombreux camarades et adhérents, notamment notre camarade Alain Clerc, n'oublions pas nos militaires et les membres des forces de l'ordre tués ou blessés en effectuant leur devoir aussi bien en opérations extérieures qu'en opérations intérieures. Sans oublier vos proches. En leur mémoire, je vous remercie de bien vouloir vous lever pour respecter une minute de recueillement.

Je vous remercie

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 3-2.2 du règlement intérieur, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral et d'activités 2020, au nom des membres de notre conseil d'administration.

Durant l'année 2020, le **Conseil** s'est réuni **3** fois. A Neuvy sur Barangeon, huit administrateurs ont été élus dont quatre nouveaux, Bernard GARNIER, Annie HERMENIER-TELMACE, Marie-Françoise LE BOULEUR et Brigitte RAINE. A noté la féminisation de notre conseil d'administration. Quatre administrateurs sortants ont bénéficié de l'honorariat, amplement mérité :

Messieurs Alain CLERC, Michel GIBOT, Roger LECOT et Jean-François PICHERAL.

La composition du Bureau a été modifiée de la façon suivante :

Robert RIDEAU est devenu président fédéral, Christian PIQUET vice-président et Marie-France RODGERS secrétaire nationale.

Au cours de l'année écoulée, le bureau et le conseil d'administration ont œuvré avec beaucoup de dévouement et nous l'espérons d'efficacité pour que vive notre fédération et la mémoire combattante.

Je voudrais remercier les personnels du siège qui malgré le télétravail, ont assurés leurs missions, ceux de la Grande Garenne qui ont subis de plein fouet le chômage partiel et ceux de notre maison de retraite André Maginot qui ont œuvré difficilement en cette période de Covid.

Merci aussi à nos dévoués porte-drapeaux nationaux, messieurs LEMERCIER et PETROVIC pour leur disponibilité et leur dévouement.

J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux de vos groupements respectifs.

Photo de la composition des commissions

Certaines commissions ont conservé leurs présidents, à l'exception des commissions « solidarité », présidée par Christian PIQUET, « défense des

droits » présidée par Francis BARBIER et « relations avec les groupements » présidée par Marie-France RODGERS.

Aujourd'hui, la FNAM compte **223** groupements et un peu plus de **150 000** membres.

Examinons maintenant le travail réalisé par les **8 Commissions techniques** :

Photo de la commission de la solidarité

1 La commission de la Solidarité, jusqu'au 14 octobre 2020 a été présidée par **Robert RIDEAU** vice-président, il passe le relais à Christian Piquet (nouveau vice-président), forte de 5 administrateurs et d'un secrétariat, elle s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2020.

123 demandes d'aides, toutes natures confondues, ont été traitées durant l'année écoulée, pour un montant global de **304 570€**.

Ces aides se répartissent de la manière suivante :

Les dossiers concernant le domaine de la mémoire (titre1) ont représenté un budget de **80 500€**.

Le soutien aux actions diverses (titre2) a été de **152 220€**, somme dédiée pour l'essentiel en période de pandémie à des structures médico-sanitaires, des EHPAD et aux quelques rares groupements qui se sont impliqués dans la lutte contre la COVID 19.

Les aides aux adhérents (titre3) représentent quant à elles la somme de **71 850€**.

Au vu de ce dernier chiffre deux observations peuvent être faites :

La première, ce sont presque toujours les mêmes groupements qui font appel à « Maginot », parfois sans discernement, alors même que beaucoup d'autres rechignent à se manifester quand bien même ils auraient de bonnes raisons de le faire.

La seconde plus conjoncturelle due à une forme de démobilitation des groupements et à un repli sur soi des adhérents, pour cause de mesures sanitaires, se traduisant mécaniquement par une baisse des demandes d'aide.

Photo de la commission de la mémoire

2 La commission Mémoire, présidée par **Henri SCHWINDT**, Président Délégué, est composée de 5 administrateurs et de deux conseillers techniques, pour l'exercice 2020, de part les mesures sanitaires mises en place, n'a pu accorder que 111 000€ de subventions à 98 établissements scolaires retenus (194 dossiers reçus), permettant ainsi à près de 6 200 élèves de faire un voyage éducatif et de mémoire intéressant et formateur. Baisse de près de 67 % pour le quantitatif, mais progression remarquable du qualitatif : les dossiers de ce 26^{ème} prix étaient mieux rédigés avec un effort marqué pour la réflexion. Malheureusement, comme beaucoup d'autres, la cérémonie de remise des récompenses aux 14 lauréats n'ont pu se faire à Paris en début d'année : mais, avec un certain bonheur, elles se sont faites localement, présidées par les parrains et de nombreuses autorités.

Le déroulement du 27^{ème} prix en fin de cycle, a été encore largement perturbé : de nombreux projets de voyages ont dû être reportés ou tout simplement annulés : 39 dossiers pour 197 élèves. Maigres résultats.

Mais le champ d'action de cette commission s'est beaucoup élargi au cours de l'exercice passé de par l'engagement très marqué de la fédération pour le soutien d'actions dans des domaines très ciblés et spécifiques, telles les réalisations de rallyes ou le fonctionnement de sections de cadets de la défense, de classes de défense et de soutien global.

Un autre engagement important est en cours d'activation. Notre fédération ne pouvant rester étrangère au fonctionnement du Service National Universel. Le SNU va toucher une partie de notre jeunesse au cours de leur seizième année pour les faire entrer dans une société de l'engagement. Pour être acteur de la

citoyenneté, 4 objectifs seront fixés pour chacun d'entre eux au cours de 3 étapes dont 2 obligatoires dans le cadre de 7 thématiques bien précises.

Des actions seront menées tant à l'échelon national que local par l'intermédiaire des présidents de groupements volontaires.

Ainsi cette commission répond parfaitement aux critères d'une des missions de la fédération : Préserver et transmettre la Mémoire.

Photo de la commission de défense des droits

3 La commission de défense des droits, jusqu'au 14 octobre 2020 a été présidée par **Alain CLERC** vice-président, lui succède **Francis BARBIER**, administrateur, elle est composée de 4 membres.

En 2020, la commission de défense des droits par l'intermédiaire de son président Alain Clerc a participé aux conseils d'administration de l'ONACVG, du bleuet de France, de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, de l'institut Nationale des Invalides. Il a représenté le Président Fédéral pour une audition à l'Assemblée Nationale.

La commission de défense des droits veille au respect des droits des combattants d'hier et d'aujourd'hui, elle dispose de deux conseillers juridiques et d'un avocat pour défendre leurs intérêts devant les tribunaux.

Dans ses actions, elle informe les groupements sous forme de fiches d'information et d'analyse, au total 36 fiches ont été diffusées.

Elle a d'autres parts apportés son soutien à certains groupements pour 14 demandes d'éclaircissements sur la législation. Les restrictions sanitaires n'ont pas permis à cette commission de se rassembler en présentiel, toutefois le suivi des affaires en cours est assuré par une secrétaire de commission qui s'avère compétente et de bon conseil.

La commission de défense des droits reste à votre écoute pour vous apporter aide et assistance qui se posent à vous.

4 La commission des Finances, présidée par **Jacques SONNET**, administrateur, Elle est composée de 5 membres.

L'année 2020 a été très particulière sur le plan financier. On peut noter deux éléments marquants :

Le premier, l'action boursière de la Française des jeux est restée à un très bon niveau, l'action achetée 19,90€ en décembre 2019 à terminer en décembre 2020 autour de 34,50€ ce qui représente un très bon résultat en capitalisation. Mais il a fallu se battre pour les dividendes, car en pleine crise sanitaire dû à la « Covid », le ministère des finances a décidé de réduire de 50% tous les dividendes des sociétés cotées. Sur les 0,64€ attendus nous aurions du toucher 0,32€ par action. Grâce à une opération commune avec l'UBFT, avec lequel nous avons un solide pacte d'actionnaire, le dividende a été ramené à 0,44€.

Nous avons finalement perçu environ 3 000 000€ et subi une perte 1 000 000€ de dividende.

Le second, la fermeture de la Grande-Garenne en mars, avril et mai pour le premier confinement et octobre, novembre pour le deuxième ont fortement impacté la gestion du domaine. L'impact financier est nuancé, par le chômage partiel des personnels et les aides de l'état mais le déficit reste important.

Une réflexion est en cours pour l'avenir de la Grande-Garenne.

5 La commission de la communication, présidée par **Richard PERNOD**, administrateur est composée de 3 administrateurs.

La covid ayant sévi depuis mars 2020, l'année écoulée a été particulièrement atone pour être visible. Toutefois, la Fédération a pu localement, et dans beaucoup de régions, se faire connaître par l'aide conséquente qu'elle a pu apporter : à nos anciens en EHPAD pour lesquels,

grâce à l'action de nos présidents sur le terrain, on a pu aider les centres d'hébergement en difficulté et apporter des aides concrètes aux résidents.

Le congrès a pu se tenir mais en vase clos, à Neuvy sur Barangeon, ce qui n'a pas permis de diffuser des informations importantes vers l'extérieur comme cela était envisagé. Or le constat fait les années précédentes de la méconnaissance de la Fédération Nationale André Maginot par un nombre non négligeable d'institutionnels sur le territoire national, ne pourra évoluer en positif que si nous pouvons rayonner sur le territoire en nous faisant connaître par le biais de notre illustre parrain, homme d'état remarquable, mais oublié de nos jours, pour les réalisations qu'il a faites pour le pays, le monde combattant et la pérennité de la France.

La Fédération a pu maintenir au minimum la présence et la connaissance des actions de solidarité, elle a pu parfois faire découvrir ce qu'elle pouvait apporter, mais il faudra, lorsque la situation sanitaire sera devenue saine, envisager des actions locales, plus nombreuses, pour augmenter ces contacts et les multiplier.

Espérons que l'avenir pourra redonner à la Fédération sa liberté d'action, fédérer encore plus avec les groupements afin de montrer un monde actif, uni et responsable du monde combattant.

Photo de la commission de la charte

6 La commission de la Charte, présidée par **Jean-Marie GUASTAVINO**, vice-président est composée de 5 membres.

L'année 2020 a fortement modifié la forme du fonctionnement de la Charte sans en altérer le fond. Les réunions de la commission se sont fortement amenuisées mais celles qui se sont tenues en « présentiel » ou en « distanciel » ont permis de soumettre une quinzaine d'article à la sagacité de nos membres. Par ailleurs nous avons presque un an de réserve : un fonctionnement assuré même sans apport nouveau. Cette année 2020 a vu un article double sur l'impact de la guerre d'Espagne en France et sur l'assimilation des réfugiés avec

des interviews de participants ou d'observateurs. Un autre article sur Berlin-Est sous l'occupation soviétique a été illustré par une bande dessinée sur la difficile cohabitation entre les armées occidentales et soviétiques en cette période de guerre froide. Enfin les réflexions et les questions de l'auteur dans le dernier numéro sur les opérations extérieures au Tchad en 1978 donnent à réfléchir sur la situation actuelle.

Merci à vous tous pour votre participation à notre revue et courage à ceux qui pourraient nous proposer leur vécu lors de ces opérations extérieures. Il est unique et donc irremplaçable. A vos plumes, votre clavier d'ordinateur, n'ayez pas peur de la forme, nous sommes là pour la remettre en forme.

Photo de la commission de la chancellerie

7 La commission de la Chancellerie présidée par **René PETER**, vice-président, elle est composée de 4 membres. Elle s'est réunie trois fois, a traité 258 dossiers de demandes émanant de 82 GR. Ont été décernés 4 diplômes d'honneur, 56 médailles de bronze, 139 d'argent, 52 d'or et 7 dossiers ont été refusés car ne remplissaient pas les conditions d'attribution fixées par le règlement intérieur ou parce que sont restés incomplets, même après la demande de compléments d'information de la parte du secrétariat de la commission. Le nombre de dossiers reçus est en légère diminution par rapport à l'année passée, probablement à cause de la crise sanitaire qui a eu un impact très fort sur la vie des groupements.

La commission de la chancellerie invite les présidents de groupements à envoyer les propositions de récompense. Nous devons garder dans ces moments d'incertitudes plus que jamais les liens avec nos adhérents et les remercier de leur implication dans la vie associative.

Photo de la commission relations avec les groupements

8 La Commission des relations avec les groupements, a été présidée par **Michel BERTHELIN**, secrétaire national jusqu'au 14 octobre 2020. **Marie-France RODGERS** nouvelle secrétaire nationale lui succède.

Victime des contraintes sanitaires, la commission s'est peu réunie en présentiel, elle a fonctionné par des échanges internet et téléphoniques.

Ont été enregistrés et validés par le conseil d'administration :

3 Radiations

GR 144 « Groupement Alpes Dauphine des grands blessés de guerre, des veuves et des anciens combattants »

GR 233 « Association française Buchenwald Dora et Kommandos »

GR 259 « Association nationale des groupes mobiles de sécurité »

PARTENARIAT AVEC LA FNAM

- « **L'Union des associations d'auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale** »
Président Monsieur Mario FAURE
- « **L'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine** »
Président colonel Jean-Pierre DUTARDE

Photo de la résidence André Maginot

L'association de la Résidence André Maginot est présidée par **Roger Degueldre**, administrateur.

L'année 2020 a été pour la Résidence André Maginot une année très difficile sur le plan humain : la crise sanitaire (dévastatrice dans certains établissements proches), a perturbé nos résidents et personnels soumis et contraints à des restrictions de sorties ainsi que la visite des familles. Ces dispositions ont été mises en place par le directeur, bien avant les consignes gouvernementales.

Le résultat de ces dispositions nous ont permis de n'avoir aucune victime de la COVID 19 dans notre établissement. Tous les personnels ont répondu présents sans aucune réticence, ils ont fait preuve de courage et d'abnégation malgré les risques encourus.

L'aide matérielle fournie par la Fédération en moyens de protection à considérablement aidé à ce résultat. Les personnels remercient le président fédéral de la prime exceptionnelle qui leur a été accordée, prime autorisée par l'état et entièrement défiscalisée.

Photo d'André Maginot

La Fédération Nationale André Maginot assure toujours par sa commission solidarité son aide aux adhérents.

Elle s'invertit notamment vers la jeunesse de notre pays par le biais du SNU, des Cadets de la Défense, des Rallyes Citoyens, les classes de défense etc...

La fédération a effectué un effort particulier, malgré la crise sanitaire sur la communication avec en outre, la création d'une page « facebook » et d'un site internet renouvelé et alimenté de façon remarquable par deux de nos personnels.

Le monde combattant devenant vieillissant, la Fédération doit attirer les nouveaux anciens combattants issus des Opérations Extérieures par l'intermédiaire, entre autres, des associations régimentaires.

Elle doit par l'intermédiaire de sa commission mémoire et notamment son pôle jeunesse s'ouvrir vers les jeunes générations afin de continuer à rayonner de nombreuses années encore.

Je vous remercie.